

REGLEMENT ECOLE DE VELO NATUR'BIKE SAISON 2011/2012

INSCRIPTIONS - TARIFS

Adhésion au club : **30 euros pour tous les adhérents.**

Inscription école de vélo : **55 euros pour les jeunes de 6 à 16 ans (40€ à partir du 2^{ième} jeune d'une même famille).**

ORGANISATION DES SEANCES

CALENDRIER

Tous les samedis après-midi, hors vacances scolaires.

Tous les mercredis après-midi, hors vacances scolaires, et sous réserve d'un nombre d'encadrant suffisant.

Le calendrier détaillé pour toute la saison est publié sur le site du club.

<http://www.naturbike-pierrevert.fr>

HORAIRES

Rassemblement à 13H30 devant le local du club. Cet horaire est important à respecter pour l'organisation de la sortie: pointage des enfants présents, organisation des groupes de niveau, vérification du matériel, etc.

Départ des groupes à 14h00, pouvant être avancé à 13h30 au plus fort de l'hiver lorsque les journées sont plus courtes

Le retour des enfants est prévu à 16H30. Un goûter est proposé à tous après la sortie.

RESPONSABILITE

Lorsque l'enfant est déposé au club, l'adulte responsable s'assurera que le jeune a bien été pointé et pris en charge, et que la sortie aura bien lieu.

Dès le retour au club, les jeunes retombent sous la responsabilité de leurs parents. Les enfants qui se rendent au club ou qui en partent en vélo, le font sous la responsabilité de leurs parents.

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

TENUE

Les enfants doivent se présenter avec une tenue adéquate à la pratique du VTT et adaptée au temps qu'il fait le jour de la sortie.

Ils doivent impérativement être équipés avec :

- ✓ Un **casque** homologué,
- ✓ Une **paire de gants** (longs ou courts selon la saison),

- ✓ Des **lunettes** de protection (teintées ou non) même les jours sans soleil,
- ✓ De l'**eau** (gourde l'hiver, poche à eau l'été),
- ✓ Un **petit encas** glissé dans le sac ou la poche pour éviter le « coup de pompe ».

Les éducateurs devront refuser la prise en charge des enfants dont l'équipement n'est pas complet.

MATERIEL

Les enfants doivent se présenter au rassemblement avec des vélos en bon état de fonctionnement avec :

- ✓ Des freins efficaces,
- ✓ Des pneus gonflés,
- ✓ Une chaîne graissée,
- ✓ Et une chambre à air de secours.

Les éducateurs devront refuser de prendre en charge les enfants dont le matériel n'est pas complet ou dont le vélo présente un défaut de fonctionnement.

RESPECT VIS-A-VIS DES EDUCATEURS

Nous rappelons que le club fonctionne grâce à l'intervention de bénévoles. L'encadrement de nos jeunes doit rester un plaisir pour ces adultes qui y consacrent du temps. En cas de désobéissance répétée, mettant notamment en danger l'enfant ou le groupe, en cas de vulgarité ou de non-respect d'autrui, les éducateurs en informeront les parents.

En cas de récidive, l'enfant pourra être exclu de l'école de vélo pour une durée qui sera déterminée en fonction de la gravité de ses actes.

LICENCE 2011

La demande (ou renouvellement) de licence 2011 est distribuée en début de saison. Cette licence est obligatoire pour tous les jeunes et offre une couverture assurance (voir détail sur le site de la FFC ou sur le site du club).

Je soussigné,

responsable de ou des enfants,

autorise ce ou ces enfants à repartir seul en vélo après la séance OUI NON ,

et atteste avoir pris connaissance du règlement régissant l'école de vélo.

Fait à Pierrevert, le /..... /.....

Signature (précédé de la mention « lu et approuvé »)